Orpi CEGIT IMMO

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC

(Barème des prix maximums pratiqués - Les prix sont calculés sur une base d'un taux de TVA à 20%)

A LA CHARGE DU VENDEUR :

Montant des transactions (hors terrain à bâtir)		Honoraires
DE	A	
1€	29 999€	15%
30 000€	49 999€	6 000€
50 000€	69 999€	8 000€
70 000€	99 999€	9 000€
100 000€	209 000€	10 000€
210 000€	249 999€	12 000€
250 000€	299 999€	15 000€
300 000€	379 999€	18 000€
380 000€	499 999€	20 000€
500 000€	Et +	4%

Honoraires de 4% pour tous les programmes immobiliers.
Honoraires forfaitaires de 7 000€ pour tous les terrains à bâtir.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires du 01/04/2022

Agence ORPI CEGIT IMMO 18, rue Jean Legendre - 60200 COMPIEGNE - Tél : 03 44 40 46 47 - Fax : 03 44 40 20 01 - cegitimmo@orpi.com
RCS Compiègne 383 534 740
SARL CEGIT au capital de 7 622.45€ - carte professionnelle gestion et transactions immobilière n° CPI 6002 2017 000 022 795 délivré par CCI de l'Oise à Beauvais (60000) - Garantie QBE - CEGC 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 92919 La Défense Cedex - Montant garantie T : 110 000,00 € G : 665 000,00 €
Pour l'activité concernée transaction, que l'intéressé ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.

Orpi PRO
CEGIT IMMO

- TARIFS 2024 -

HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES DES BAUX COMMERCIAUX

REDACTION BAIL COMMERCIAL, PROFESSIONNEL OU PRECAIRE

Pour la part de loyer annuel comprise entre :

De 0 € à 5 000.00 €	1 000.00 € H.T
> 5000.00 € jusqu'à 30 000.00 €	1 500.00 € H.T
> 30 000.00 €	7 % H.T

ACTE DE RENOUVELLEMENT

Pour la part de loyer annuel comprise entre :

De 0 € à 20 000.00 €	1 200.00 € H.T
> 20 000.00 € jusqu'à 30 000.00 €	1 500.00 € H.T
> 30 000.00 €	2 000.00 € H.T

Les honoraires sont dus dès réalisation de la prestation rendue par ORPI PRO

ORPI CEGIT PRO
8 rue de Paris 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 90 40 12 | cegit.pro@orpi.com
SARL CEGIT au Capital Social de 7622.45 € - N° de SIRET : 383 534 740 00022 - Carte Professionnelle N°: CPI 6002 2017 000 022 795
Numéro de TVA : FR 29383534740

Orpi PRO
CEGIT IMMO

LOCAUX A USAGES PROFESSIONNELS

* IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL
* TERRAINS INDUSTRIELS
* LOCAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS
* LOCAUX INDUSTRIELS, DE STOCKAGE & D'ACTIVITE
* FONDS DE COMMERCE
* PAS DE PORTE
* CESSION DE DROIT AU BAIL

POUR LES TRANSACTIONS SUR CES BIENS, NOS HONORAIRES SONT :

A) A LA VENTE*

De 0 € à 100 000.00 €	8 000.00 € H.T
> 100 000.00 € jusqu'à 150 000.00 €	10 000.00 € H.T
> 150 000.00 € jusqu'à 500 000.00 €	6 % H.T
> 500 000.00 €	5 % H.T

** Honoraires à la charge de l'acquéreur.*

B) A LA LOCATION**

Honoraires de 30 % H.T. du loyer annuel HT et HC avec un minimum de 2.500 € HT :

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE OU DE BAIL

De 0 € à 50 000.00 €	6 000.00 € H.T
> 50 000.00 € jusqu'à 150 000.00 €	8 000.00 € H.T
> 150 000.00 € jusqu'à 500 000.00 €	6 % H.T
> 500 000.00 €	5 % H.T

Les honoraires sont dus dès réalisation de la prestation rendue par l'agence.

ORPI CEGIT PRO
8 rue de Paris 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 90 40 12 | cegit.pro@orpi.com
SARL CEGIT au Capital Social de 7622.45 € – N° de SIRET : 383 534 740 00022 – Carte Professionnelle N°: CPI 6002 2017 000 022 795
Numéro de TVA : FR 29383534740

Orpi CEGIT IMMO

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

POUR LE BAILLEUR (TTC):

Surface du logement en m²	Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	Honoraires de rédaction d'état des lieux d'entrée
0 à 100 m²	8€/m²	3€/m²
+ de 101 m²	7€/m²	3€/m²
HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION (A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR) : 150.00 € TTC		
DEDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS		

POUR LE LOCATAIRE (TTC):

Surface du logement en m²	Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	Honoraires de rédaction d'état des lieux d'entrée
0 à 100 m²	8€/m²	3€/m²
+ de 101 m²	7€/m²	3€/m²

SERVICES SUPPLEMENTAIRES

- Forfait rédaction bail : 150.00€ TTC
- Rédaction de l'état des lieux : 3€/m² TTC
- Honoraires garage/parking : 80.00€ TTC à la charge exclusive du preneur
  Taux TVA en vigueur 20%

Honoraires du 01/06/2025

Agence ORPI CEGIT IMMO
18, rue Jean Legendre – 60200 COMPIEGNE – Tél : 03 44 40 46 47
cegitimmo@orpi.com – RCS Compiegne 383 534 740
SARL CEGIT au capital de 7 622.45€ - carte professionnelle gestion et transactions immobilière n° CPI 6002 2017 000 022 795 délivré par CCI de l'Oise à Beauvais (60000) - Garantie CEGC 59 Avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS
Montant garantie Transaction : 110 000,00€ - Gestion : 750 000,00€ - Syndic : 1 150 000,00€
Pour l'activité concernée, que l'intéressé ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.

Orpi CEGIT IMMO

GESTION LOCATIVE

Formule CONFORT 6.80 % TTC	Formule SERENITE 7.70 % TTC	Formule LIBERTE 8.70 % TTC
Quittancement /Encaissement Gestion des Relances Régularisation des Charges Gestion des travaux d'entretien Suivi des Assurances, Entretien Chaudière/Ramonage Compte Rendu de Gérance Mensuel	+ Paiement des charges de copropriété + Paiement des factures fournisseurs + Aide à la déclaration des revenus fonciers	+ Suivi des travaux de rénovation suite au départ du locataire + Suivi des sinistres (rdv d'expertise, gestion diverse pour le compte du mandant) + Suivi des procédures contentieuses
AVEC OPTION GLI 9.00 % TTC	AVEC OPTION GLI 9.90 % TTC	AVEC OPTION GLI 10.90 % TTC
DEDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS		

*Pour les propriétaires souhaitant mettre en gestion plus de 3 lots, un devis sur mesure sera établi

SERVICES SUPPLEMENTAIRES HORS FORMULE :

- Forfait rédaction bail : 150.00€ TTC
- Rédaction de l'état des lieux : 3.00€/m² TTC
- Avenant au contrat de location : 84.00€ TTC à la charge du demandeur
- Aide à la déclaration des revenus fonciers : 108.00€ TTC/lot
- Vacation honoraires pour le suivi des sinistres, procédures contentieuses, gros travaux : 84.00 €TTC/heure
- Vacation forfaitaire pour représentation aux A.G de copropriété : 150.00 € TTC

Taux TVA en vigueur 20%

SYNDIC DE COPROPRIETE

- Edition pré-état daté : 120.00€ TTC

Frais de gestion du 30/05/2025

Agence ORPI CEGIT IMMO
18, rue Jean Legendre – 60200 COMPIEGNE – Tél : 03 44 40 46 47
cegitimmo@orpi.com – RCS Compiegne 383 534 740
SARL CEGIT au capital de 7 622.45€ - carte professionnelle gestion et transactions immobilière n° CPI 6002 2017 000 022 795 délivré par CCI de l'Oise à Beauvais (60000) - Garantie CEGC 59 Avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS
Montant garantie Transaction : 110 000,00€ - Gestion : 750 000,00€ - Syndic : 1 150 000,00€
Pour l'activité concernée, que l'intéressé ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.